

GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3140

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Budgets communautaires - Affectation des résultats de l'exercice 2011 et budget supplémentaire 2012

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Rapporteur : Monsieur Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Llung), Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geourjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012

Délibération n° 2012-3140

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Budgets communautaires - Affectation des résultats de l'exercice 2011 et budget supplémentaire 2012**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 14 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Chaque année, les comptes de résultats des budgets communautaires, les propositions pour leur affectation et les budgets supplémentaires qui en découlent, sont soumis au vote du Conseil.

La mise en place, en janvier 2012, du nouveau logiciel de gestion financière et marchés "Filigrane", n'a pas permis les reports des crédits de fonctionnement relatifs aux engagements pris par les directions au titre de l'exercice 2011, sur l'exercice 2012.

Aussi, outre l'affectation des résultats 2011, il est également proposé diverses modifications de crédits ouverts par nature et par chapitre, pour l'année 2012.

Les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues, les autres augmentent ou réduisent, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses.

Conformément à l'arrêté ministériel en date du 22 décembre 2006 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 14, la présentation respecte la forme de la maquette budgétaire réglementaire.

Budget principal - affectation du résultat de fonctionnement 2011 et budget supplémentaire 2012

Le résultat de la section de fonctionnement du budget principal de la Communauté urbaine de Lyon, constaté au compte administratif 2011, présenté par délibération séparée, s'élève à 207 174 509,08 € à la clôture 2011. Compte tenu du changement de logiciel finances et marchés au 1er janvier 2012, les crédits engagés non payés sur 2011 n'ont pu faire l'objet de reports sur l'exercice 2012, comme c'est traditionnellement le cas. Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement ressort également à 207 174 509,08 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section présente un déficit de clôture de 169 361 946,79 €.

Il est proposé d'affecter 169 361 946,79 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé du budget principal.

En section de fonctionnement, le budget supplémentaire s'élève à 37 812 562,29 € et comprend, en dépenses, les crédits au titre des restes à réaliser de l'exercice 2011 (23 038 949,91 €) et des propositions nouvelles (14 773 612,38 €). Ces crédits concernent principalement les charges à caractère général à hauteur de 25 455 723,76 €, notamment pour les contrats de prestations de services (11 968 718,35 €), les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (1 638 265,48 €), l'entretien des voies (1 563 165,24 €) ou les études (1 429 293,40 €). Les autres charges de gestion courante bénéficient d'une dotation complémentaire de 7 919 592,03 €, affectée presque en totalité aux versements des soldes de subventions ou de dotations à divers organismes publics ou privés, attribuées en 2011. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement de 2011 (37 812 562,29 €) et la diminution de participations exceptionnelles à verser (- 1 416 000,00 €) permettent de financer ces dépenses, d'augmenter le virement à la section d'investissement pour 5 800 000,00 € et d'affecter 53 246,50 € en dépenses imprévues.

Pour la section d'investissement, les crédits nouveaux de dépenses ressortent à 64 698 740,33 €. La préparation de ce budget supplémentaire a été l'occasion d'affiner les calendriers de réalisation des opérations

en cours du plan de mandat. Cela se traduit par des modifications des échéanciers de paiement qui révèlent des besoins de crédits complémentaires en 2012 sur les dépenses d'équipement (57 438 428,99 €). Ils sont principalement destinés aux financements d'acquisitions et d'intégrations des ouvrages réalisés dans le patrimoine de la Communauté urbaine (43 424 732,07 €), de subventions d'équipement à verser (10 318 378,51 €) et d'études de maîtrise d'œuvre (8 591 771,73 €). Les travaux pour le compte de tiers sont abondés à hauteur de 8 644 682,52 € en dépenses et de 2 402 623,83 € en recettes. La diminution des inscriptions pour les immobilisations en cours (- 4 896 453,32 €) et les dépenses financières (- 758 333,90 €), le virement complémentaire de la section de fonctionnement (5 800 000,00 €) et les subventions d'investissement attendues (6 639 831,24 €) ne permettent pas de couvrir les nouvelles prévisions. Aussi, une dotation complémentaire d'emprunt est inscrite pour 50 400 000,00 €.

Le budget supplémentaire 2012 du budget principal est ainsi arrêté à la somme de 271,873 M€.

Budget supplémentaire 2012 - budget principal - synthèse - tableau n° 1

Budget principal	Dépenses	Recettes
total	271 873 249,41	271 873 249,41
investissement	234 060 687,12	234 060 687,12
reports	0,00	0,00
déficit reporté	169 361 946,79	
immobilisations incorporelles	8 591 771,73	
subventions d'équipement versées	10 318 378,51	
emprunts	- 8 030,00	50 400 000,00
immobilisations corporelles	43 424 732,07	
immobilisations en cours	- 4 896 453,32	
participations et créances rattachées	- 724 678,00	
dépenses imprévues	- 25 625,90	
virement de la section de fonctionnement		5 800 000,00
opérations patrimoniales	- 626 037,28	- 626 037,28
subventions d'investissement		6 639 831,24
autres immobilisations financières		82 322,54
opérations pour compte de tiers	8 644 682,52	2 402 623,83
affectation à l'investissement		169 361 946,79
fonctionnement	37 812 562,29	37 812 562,29
reports	0,00	0,00
charges à caractère général	25 455 723,76	
autres charges de gestion courante	7 919 592,03	
charges exceptionnelles	- 1 416 000,00	
dépenses imprévues	53 246,50	
virement à la section d'investissement	5 800 000,00	
excédent reporté		37 812 562,29

Budget annexe des eaux - affectation du résultat de fonctionnement 2011 et budget supplémentaire 2012

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des eaux, constaté au compte administratif 2011, présenté par délibération séparée, s'élève à 3 510 341,47 € à la clôture 2011. Compte tenu du changement de logiciel finances et marchés au 1er janvier 2012, les crédits engagés non payés sur 2011 n'ont pu faire l'objet de reports sur l'exercice 2012, comme c'est traditionnellement le cas. Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement ressort également à 3 510 341,47 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section présente un déficit de clôture de 2 794 939,95 €.

Il est proposé d'affecter 2 794 939,95 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 1068 "autres réserves".

En section d'exploitation, le budget supplémentaire s'élève à 758 480,45 € et comprend, en dépenses, les crédits au titre des restes à réaliser de l'exercice 2011 (24 276,00 €) et des propositions nouvelles (734 204,45 €). Ces crédits concernent les charges à caractère général à hauteur de 315 020,45 €, notamment pour la rémunération d'intermédiaires et les honoraires, les charges de gestion courante pour 282 000 € et les charges exceptionnelles pour 161 460 €. Ces dépenses sont financées par l'affectation du solde du résultat cumulé de fonctionnement de 2011 (715 401,52 €) et l'inscription d'une recette de 43 078,93 € pour la redevance des fermiers.

Pour la section d'investissement, les crédits nouveaux sont principalement destinés aux financements des travaux sur le réseau (5 605 698,19 €) couverts en grande partie par des subventions attendues de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse (4 728 776,46 €).

Le budget supplémentaire 2012 du budget annexe des eaux est ainsi arrêté à la somme de 9,336 M€.

Budget supplémentaire 2012 - budget annexe des eaux - synthèse - tableau n° 2

Budget annexe des eaux	Dépenses	Recettes
total	9 336 495,92	9 336 495,92
investissement	8 578 015,47	8 578 015,47
reports	0,00	0,00
déficit reporté	2 794 939,95	
immobilisations incorporelles	250 822,68	
immobilisations corporelles	500,00	
immobilisations en cours	5 354 375,51	
dépenses imprévues	- 94 942,61	
opérations patrimoniales	272 319,94	272 319,94
subventions d'investissement		4 728 776,46
autres immobilisations financières		781 979,12
affectation à l'investissement		2 794 939,95
fonctionnement	758 480,45	758 480,45
reports	0,00	0,00
charges à caractère général	315 020,45	
autres charges de gestion courante	282 000,00	
charges exceptionnelles	161 460,00	
vente de produits fabriqués		43 078,93
excédent reporté		715 401,52

Budget annexe de l'assainissement - affectation du résultat de fonctionnement 2011 et budget supplémentaire 2012

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement, constaté au compte administratif 2011, présenté par délibération séparée, s'élève à 20 559 200,30 € à la clôture 2011. Compte tenu du changement de logiciel finances et marchés au 1er janvier 2012, les crédits engagés non payés sur 2011 n'ont pu faire l'objet de reports sur l'exercice 2012, comme c'est traditionnellement le cas. Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement ressort également à 20 559 200,30 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section présente un déficit de clôture de 16 277 004,68 €.

Il est proposé d'affecter 16 277 004,68 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 1068 "autres réserves" pour 16 208 911,18 € et au compte 1064 "réserves réglementées" pour 68 093,50 € au titre des plus-values, réalisées en 2011, sur des cessions d'actifs (vente de matériels et de véhicules légers).

En section d'exploitation, le budget supplémentaire s'élève à 4 282 195,62 € et comprend, en dépenses, les crédits au titre des restes à réaliser de l'exercice 2011 (2 645 802,72 €) et des propositions nouvelles (1 636 392,90 €). Ces crédits concernent les charges à caractère général à hauteur de 3 225 291,71 €, notamment pour des dépenses d'entretien des réseaux et des installations. Les dépenses imprévues peuvent être dotées à hauteur de 1 868 887,91 €, en raison du solde du résultat cumulé de fonctionnement de 2011 (4 282 195,62 €) et de la diminution des charges exceptionnelles (- 811 984,00 €).

Pour la section d'investissement, les crédits nouveaux sont principalement destinés aux financements des dépenses d'équipement sur le réseau et les stations d'épuration (2 084 406,32 €) couverts en partie par des subventions attendues de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse (310 000,00 €). L'équilibre de cette section nécessite de compléter les financements par une prévision d'emprunt complémentaire à hauteur de 2 117 161,32 €.

Le budget supplémentaire 2012 du budget annexe de l'assainissement est ainsi arrêté à la somme de 22,986 M€.

Budget supplémentaire 2012 - budget annexe de l'assainissement - synthèse - tableau n° 3

Budget annexe de l'assainissement	Dépenses	Recettes
total	22 986 361,62	22 986 361,62
investissement	18 704 166,00	18 704 166,00
reports	0,00	0,00
déficit reporté	16 277 004,68	
immobilisations incorporelles	434 475 ,64	
immobilisations corporelles	- 188 914,81	
immobilisations en cours	1 838 845,49	
subventions d'investissement		310 000,00
emprunts et dettes assimilées	342 755,00	2 117 161,32
affectation à l'investissement		16 277 004,68
fonctionnement	4 282 195,62	4 282 195,62
reports	0,00	0,00
charges à caractère général	3 225 291,71	
charges exceptionnelles	- 811 984,00	
dépenses imprévues	1 868 887,91	
excédent reporté		4 282 195,62

Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - affectation du résultat de fonctionnement 2011 et budget supplémentaire 2012

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, constaté au compte administratif 2011, présenté par délibération séparée, est nul à la clôture 2011. Compte tenu du changement de logiciel finances et marchés au 1er janvier 2012, les crédits engagés non payés sur 2011 n'ont pu faire l'objet de reports sur l'exercice 2012, comme c'est traditionnellement le cas. Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement ressort également à 0,00 €.

En investissement, le résultat affiche un excédent de clôture de 221 052,34 €, excédent qu'il est proposé d'affecter en dépenses imprévues d'investissement.

En section de fonctionnement, le budget supplémentaire s'élève à 3 760 000,00 €. Ces crédits concernent les charges à caractère général à hauteur de 1 880 000,00 € et sont affectées à l'acquisition à titre

gratuit d'un terrain dans le cadre de la ZAC de l'Hôtel de Ville à Vaulx en Velin. Les recettes, d'un même montant, correspondent à l'écriture comptable réalisée en produits exceptionnels. Les mouvements d'ordre de transfert entre sections s'équilibrent également en dépenses et en recettes pour la somme de 1 880 000,00 €.

Pour la section d'investissement, les crédits nouveaux concernent exclusivement la gestion des stocks pour un montant équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de 1 880 000 €.

Le budget supplémentaire 2012 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe est arrêté à la somme de 5,861 M€.

Budget supplémentaire 2012 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - synthèse - tableau n° 4

Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe	Dépenses	Recettes
total	5 861 052,34	5 861 052,34
investissement	2 101 052,34	2 101 052,34
reports	0,00	0,00
excédent reporté		221 052,34
stocks	1 880 000,00	1 880 000,00
dépenses imprévues	221 052,34	
affectation à l'investissement		0,00
fonctionnement	3 760 000,00	3 760 000,00
reports	0,00	0,00
charges à caractère général	1 880 000,00	
produits exceptionnels		1 880 000,00
opérations d'ordre de transfert entre sections	1 880 000,00	1 880 000,00
dépenses imprévues	0,00	
déficit reporté	0,00	

Budget annexe du restaurant communautaire - affectation du résultat de fonctionnement 2011 et budget supplémentaire 2012

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe du restaurant communautaire, constaté au compte administratif 2011 présenté par délibération séparée, est nul à la clôture 2011. Compte tenu du changement de logiciel finances et marchés au 1er janvier 2012, les crédits engagés non payés sur 2011 n'ont pu faire l'objet de reports sur l'exercice 2012, comme c'est traditionnellement le cas. Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement ressort également à 0,00 €.

Le résultat de la section d'investissement, à la clôture 2011, est nul. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement ressort également à 0,00 €.

En section de fonctionnement, le budget supplémentaire s'élève à 179 158,23 € et comprend, en dépenses, les crédits au titre des restes à réaliser de l'exercice 2011 (16 932,96 €) et des propositions nouvelles (162 225,27 €). Ces crédits concernent les charges à caractère général à hauteur de 158 412,23 €, notamment pour l'achat de denrées alimentaires (84 000,00 €) et la location des bungalows utilisés pendant la durée des travaux du restaurant (60 700,00 €). Le recours au personnel intérimaire fait l'objet d'un complément de dotation pour 16 000,00 €. Une subvention d'équilibre du budget principal est inscrite pour le même montant de 179 158,23 €.

Pour la section d'investissement, un ajustement à la baisse des dépenses d'équipement et la perception de recettes nouvelles permettent d'affecter 54 083,88 € en dépenses imprévues.

Le mouvement de 66 692,86 € proposé en dépense et recette d'investissement correspond à des régularisations d'avances sur marché.

Le budget supplémentaire 2012 du budget annexe du restaurant communautaire est arrêté à la somme de 0,282 M€.

Budget supplémentaire 2012 - budget annexe du restaurant communautaire - synthèse - tableau n° 5

Budget annexe du restaurant communautaire	Dépenses	Recettes
total	282 401,93	282 401,93
investissement	103 243,70	103 243,70
reports	0,00	0,00
déficit reporté	0,00	
immobilisations corporelles	- 13 902,00	
immobilisations en cours	- 3 631,04	14 550,84
subvention d'équipement		22 000,00
dépenses imprévues	54 083,88	
opérations patrimoniales	66 692,86	66 692,86
affectation à l'investissement		0,00
fonctionnement	179 158,23	179 158,23
reports	0,00	0,00
charges à caractère général	158 412,23	
charges de personnel	16 000,00	
autres charges de gestion courante	- 254,00	
charges exceptionnelles	5 000,00	
autres produits de gestion courante		179 158,23
excédent reporté		0,00

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Reporte les résultats antérieurs, conformément aux écritures du comptable public :

- en excédent de fonctionnement :

- . 207 174 509,08 € pour le budget principal,
- . 3 510 341,47 € pour le budget annexe des eaux,
- . 20 559 200,30 € pour le budget annexe de l'assainissement ;

- en excédent d'investissement :

- . 221 052,34 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe ;

- en déficit d'investissement :

- . 169 361 946,79 € pour le budget principal,
- . 2 794 939,95 € pour le budget annexe des eaux,
- . 16 277 004,68 € pour le budget annexe de l'assainissement.

2° - Affecte :

a) - 169 361 946,79 € sur les 207 174 509,08 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget principal, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2011,

b) - 2 794 939,95 € sur les 3 510 341,47 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe des eaux, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2011,

c) - 16 277 004,68 € sur les 20 559 200,30 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement, d'une part à la résorption du déficit d'investissement, constaté au compte administratif 2011 pour un montant de 16 208 911,18 € et d'autre part, à la constatation des plus-values réalisées sur les cessions d'actifs pour 68 093,50 €,

d) - 221 052,34 € correspondant à l'excédent d'investissement du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, sur la ligne dépenses imprévues d'investissement de ce budget.

3° - Décide la mise à jour, par propositions nouvelles, au titre de l'année 2012, des prévisions budgétaires par chapitre, selon les maquettes réglementaires jointes à la présente délibération.

4° - Approuve le budget supplémentaire pour 2012 arrêté en conséquence à la somme de :

- . 271 873 249,41 € pour le budget principal,
- . 9 336 495,92 € pour le budget annexe des eaux,
- . 22 986 361,62 € pour le budget annexe de l'assainissement,
- . 5 861 052,34 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe,
- . 282 401,93 € pour le budget annexe du restaurant communautaire.

5° - Précise qu'à l'égard du comptable public, cette approbation porte sur les montants à l'échelon du chapitre dans chacune des sections, le budget principal, le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe et le budget annexe du restaurant communautaire étant votés selon la nomenclature budgétaire M 14 par nature, les budgets annexes des eaux et de l'assainissement étant votés selon la nomenclature budgétaire M 49.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.